

PROTOCOLE DE SORTIE DE CONFINEMENT CENTRE NAUTIQUE DE LA MANCHE BERTRAND LAMBERT

COVID-19
Le 12 mai 2020



SOURCE DE LUMIÈRES
LE TOUQUET
PARIS-PLAGE



La reprise des activités sportives s'inscrit dans la doctrine sanitaire édictée par le Ministère de la Santé.

Le Char à Voile regroupe plusieurs disciplines de sports nature, sur différents types de char (char assis, allongé, debout, à voile ou à cerf-volant). Ce sont des activités individuelles de plein air qui nécessitent du matériel dont les pratiquants réguliers sont propriétaires mais dont la majorité des pratiquants prennent possession en arrivant au Centre Nautique de la Manche Bertrand Lambert.

Pour cette réouverture la structure répond aux attentes du gouvernement, à savoir le respect et le renforcement des gestes barrières et mesures de distanciation tout en continuant de respecter les normes de sécurité déjà mises en place en temps normal.

La sécurité des pratiquants et des salariés est essentielle, un protocole d'accès et de désinfection est instauré.
Chaque participant doit prendre connaissance et signer le formulaire de reprise de sortie de confinement.

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades

1/ ACCUEIL & ACCES AU CENTRE NAUTIQUE DE LA MANCHE BERTRAND LAMBERT

1/a : ACCUEIL DES PROPRIÉTAIRES D'EMBACATION

Le 12 mai 2020, seuls les propriétaires d'embarcation du Centre Nautique de la Manche Bertrand Lambert ont accès aux infrastructures sous certaines conditions :

- Avant de se déplacer, il est **IMPÉRATIF** de prendre rendez-vous par téléphone au 03 21 05 33 51 afin de programmer une plage horaire sur la journée entre 9h – 12h et 14 h – 17h ;
- Sur le parking, un rassemblement de 10 personnes maximum est autorisé ;
- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de l'accueil ;
- Lors des travaux, lors de la manipulation des outils collectifs, les gants sont obligatoires ;
- Les accès aux vestiaires sont formellement interdits ;

LE RESPONSABLE DE BASE SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER LES ACCÈS AU SITE SI LES CONSIGNES SANITAIRES NE SONT PAS RESPECTÉES

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

1/b : ACCUEIL DES CLIENTS ET VISITEURS

L'accueil des visiteurs et clients est toujours interdit au 12 mai 2020. Les règles ci-dessous seront appliquées dès autorisation d'ouverture par le gouvernement (susceptibles d'évoluer en fonction des consignes gouvernementales et fédérales)

- L'accueil des clients et visiteurs se fait dans le sas réservé à l'entrée du Centre Nautique de la Manche (zone1) où il est demandé de se désinfecter les mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition. Le visiteur doit se munir de **son propre** masque et de **ses propres** gants. Un marquage au sol pour le respect de la distanciation est matérialisé ;
- Le client (une personne à la fois) va ensuite vers l'espace administratif (zone 2) pour prendre connaissance des consignes de sécurité, assurances... et régler sa séance.
- Il est ensuite dirigé par le moniteur vers l'estérieur en respectant le sens de circulation (zone 3, 4), pour prendre possession de la combinaison, du casque et des gants. Ces derniers sont désinfectés après chaque utilisation (zone 5).
- **Uniquement en cas d'intempérie**, 10 personnes maximum (y compris le personnel) pourront attendre dans les salons du club house.

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

2/ SANITAIRES & HYGIÈNE

- Désinfection après chaque utilisation des stylos, du terminal de paiement, de la banque d'accueil et des différents espaces ;
- Le club house est nettoyé et désinfecté chaque jour par la société de nettoyage Altalys ;
- Des charlottes sont distribuées à chaque participant ;
- Les casques et combinaisons sont disposés sur un portique à l'extérieur du club house. Ce matériel est désinfecté après chaque utilisation puis stocké pendant minimum 60 heures avant une seconde utilisation. Il est préconisé d'utiliser ses propres gants ;
- Des poubelles dédiées au matériel à usage unique sont disposées sur le site avec un affichage spécifique ;
- Un sens de circulation est mis en place pour les déplacements et accès sur le site ;
- Le char à voile est désinfecté après chaque utilisation (siège, bôme, essieux, écoute) ;

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades

3/ ORGANISATION DES RÉSERVATIONS

Les réservations se font **UNIQUEMENT**
par téléphone au 03 21 05 33 51 ou par courriel : charavoile@letouquet.com

Les séances sont espacées de 30 minutes afin d'éviter le croisement des groupes.

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades

4/ LA PRATIQUE DU CHAR A VOILE

- Le groupe de maximum 9 stagiaires est pris en charge par un moniteur dédié
- La même zone de regroupement pour le départ et le retour sur plage est utilisée
- Briefing et Débriefing sur parking (zone 6) en respectant les distances de sécurité (2 mètres)
- Le moniteur communique avec l'accueil avant la remontée du groupe afin de s'assurer que le site ne soit pas saturé.

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades

5/ DERNIERES RECOMMANDATIONS

Il est impératif que ces conditions d'accès et de pratique du char à voile soient respectées et appliquées.

Il est de notre responsabilité à tous d'être bienveillant envers chacun d'entre nous, afin que cela se passe dans les meilleures conditions possibles.

En cas de non-respect de ces consignes, le Centre Nautique de la Manche Bertrand Lambert se verra dans l'obligation d'annuler les dispositifs et reprendra les mesures adoptées depuis le début du confinement, et ce, jusqu'à la date de dé-confinement total.

Le signataire du formulaire d'accès au site dans un premier temps et de reprise d'activité dans un second temps, reconnaît avoir pris connaissance de ce protocole et s'engage à le respecter et à le faire respecter. Ce formulaire est à compléter et à remettre à l'accueil.

Fait au Touquet, le 12 mai 2020

François WARMÉ,
Directeur du Touquet Équipements et Évènements

Gaëtan CARON
Responsable du Centre Nautique de la Manche
Bertrand Lambert & Référent COVID-19